

Le cadre juridique de la profession



ECTS
crédits



Composante
IUT d'Annecy

En bref

- › **Langues d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Objectifs

Lors de ce module, les stagiaires seront en mesure de :

- * Comprendre le cadre juridique applicable à la profession d'agent immobilier
- * Respecter les règles de Droit dans la pratique professionnelle
- * Rédiger un mandat de vente dans le respect des lois

Heures d'enseignement

Le cadre juridique de la profession - CM	Cours Magistral	12,25h
Le cadre juridique de la profession - TD	Travaux Dirigés	12,25h

Pré-requis nécessaires

Pré-requis : Avoir suivi le module « Eléments fondamentaux du Droit patrimonial ».

Plan du cours

Chapitre 1 : La réglementation applicable à la profession d'agent immobilier

1. Présentation des lois applicables et définition de l'agent immobilier

2. Les conditions d'accès à la profession

- * Les conditions à remplir
 - * L'immatriculation au RCS
 - * La délivrance de la carte professionnelle
 - * L'habilitation des négociateurs
3. Les conditions d'exercice de la profession
- * L'obligation d'information et de conseil
 - * L'obligation de formation continue
 - * Les règles relatives à l'affichage et à la publicité
 - * Le code de déontologie
 - * La protection des données personnelles

Chapitre 2 : La réglementation applicable au mandat de vente

- 1 .La définition et les lois applicables
- 2 .L'information précontractuelle
- 3 .Les parties au contrat : le mandant et le mandataire
- 4 .Les clauses principales
- 5 .Les différents types de mandat
- 6 .La loi sur le démarchage à domicile

Infos pratiques

Lieux

➤ [Annecy-le-Vieux \(74\)](#)